

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 29 Mars 2018

Le vingt neuf mars deux mille dix huit à 20h00, le conseil municipal de Labergement Ste Marie s'est réuni sous la présidence du Maire, Mr Daniel Pasquier.

Etaient présents : Mr Daniel PASQUIER, Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mme Nicole THOMET, Mr Pierre-Albert VIONNET, Mr Joël LORIN, Mme Virginie CUENIN, Mr Emmanuel FERCOT, Mr Philippe PAILLARD, Mr Florent ROBBE.

Etaient absents excusés : Mr Didier PREVALET qui a donné procuration à Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, M. Pascal REGARD qui a donné procuration à Mr Pierre-Albert VIONNET. Mme Céline JEANNOT.

Etaient absents : Mme Caroline JEANNINGROS,

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène TRIMAILLE

Acceptation du compte rendu de la séance précédente :

Le compte rendu du Conseil précédent est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Approbation des différents comptes de gestion 2017 :

Les comptes de gestion Cimetière, Zone Artisanale, Bois, Eau et Général sont présentés et approuvés à l'unanimité.

2. Approbation des différents comptes administratifs 2017:

Les comptes administratifs Cimetière, Zone Artisanale, Bois, Eau et Général sont présentés.

Mr le Maire quitte la séance dont la présidence est assurée par Mme TRIMAILLE.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

3. Affectation des résultats aux différents budgets:

Les résultats des différents comptes sont affectés dans les sections investissement ou fonctionnement correspondantes.

Unanimité

4. Vote des Taux d'imposition:

Le Conseil vote une augmentation des différents taux de 2 % et s'engage à ne pas appliquer d'augmentation l'année prochaine si les capacités budgétaires le permettent.

La Taxe Foncière passe de 15,84 % à 16,16 %, le Foncier Bâti de 9,23 % à 9,41, le Foncier non Bâti de 20,03 % à 20,43 % et la CFE de 13,40 % à 13,67 %.

10 Pour, 1 Contre (Mme THOMET)

5. Vote des subventions:

Le Conseil décide de renouveler les subventions accordées les années précédentes et refuse les nouvelles demandes. Unanimité.

6. vote des différents budgets primitifs :

Les budgets primitifs Cimetière, Zone Artisanale, Eau, Bois, Général sont présentés et adoptés à l'unanimité.

7. Rapport annuel 2016 - 2017 sur le service public d'eau potable du Syndicat des Eaux de Joux:

Le Maire présente le rapport 2016-17 du Syndicat des Eaux de Joux qui est approuvé à l'unanimité.

Pour information, le prélèvement d'eau au Syndicat des Eaux de Joux en 2017 est de 11 000 m³ (contre 5 000 m³ en 2016).

8. Acquisition de terrain:

Dans le cadre de la sécurisation de la rue du Fuverat, afin de pouvoir réaliser l'aire de retournement nécessaire, il y a lieu d'acquérir et (ou) d'échanger du terrain avec la famille BICH.

Le Conseil donne toute latitude au Maire pour négocier ces tractations.

Unanimité.

9. Remboursement des charges 2017 à la Poste :

Il y a lieu d'autoriser le Maire à rembourser le trop perçu des charges à la Poste (102,21 €).

Unanimité.

10. Demandes d'installation d'un camion ambulant :

M. BASSO a adressé une demande pour installer un « camion burger », « Le Nomade », en face de la micro-crèche.

Mme WETTLER a fait une demande d'installation d'un camion de « Petite Restauration Locale » au même emplacement.

Le Conseil accorde à l'unanimité aux deux demandeurs la possibilité d'installation de leur commerce 1 soir par semaine au tarif de 50 € mensuel.

Le jour reste à définir et il est noté qu'une interdiction de vente sur tout le territoire de la commune est appliquée le 14 juillet.

11. Demande de subvention : investissement forestier :

Une demande de subvention d'un montant de 10 902 € pour la réalisation d'une place à bois sera adressée à l'ONF. Unanimité

12. Aide exceptionnelle :

Une famille en détresse a sollicité l'aide de la commune. Les services sociaux seront contactés. Le Conseil leur octroiera la somme de 200 € si aucune solution n'est trouvée.

Unanimité.

13. Questions diverses:

- Courrier de Mme Annie GENEVARD, Députée du Doubs : Pour la commémoration du centenaire de l'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale, les cloches sonneront durant 11 minutes à 11 h le 11 novembre prochain.

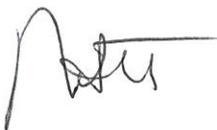
- Entretien d'embauche : Un candidat a été retenu pour suppléer au départ à la retraite de M. Dominique CAPELLI.

- L'entreprise ZENNER a été retenue pour fournir à la commune un système de télé-relève pour les compteurs d'eau. Le montant de la prestation s'élèvera à 28 500 €, à laquelle s'ajouteront les heures des agents communaux pour la mise en place des capteurs.

- Syndicat Mixte des Deux Lacs : M. le Maire fait part de sa demande au Syndicat, lors de la dernière réunion, de financement de la remise en fonctionnement de l'éclairage du tour du plan d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

La Secrétaire de Séance,



Le Maire,



Mr PASQUIER D.
Maire,